



Sommaire

Climatologie	P2
Pucerons	
Otiorynque	P3
Cochenilles	
Acariens	P4
Thrips	
Tordeuse de l'œillet	P5
Pyrale du buis	P6
Tigre du pieris	P7
Oïdium	
Pourriture brune des racines et du collet	P8
Rouille blanche	
Botrytis	
Fusariose	
Phytophthora ramorum	
Xylella fastidiosa	
Pertes de plants	
Auxiliaires	P9

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL BILAN 2023

Une matrice de priorisation a été mise en place en 2023, celle-ci ajuste le champ d'action des BSV. Elle distingue les couples cultures/organismes nuisibles à forts enjeux de réduction des traitements phytosanitaires de ceux présentant d'autres objectifs (exportation, santé par exemple).

Le Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) s'appuie sur la matrice de priorisation régionale et la liste nationale définie pour retenir les couples bioagresseurs/cultures qui font l'objet d'un suivi et de l'édition d'un BSV 2.0

La liste Écophyto est qualifiée de prioritaire dans le cadre du BSV 2.0 (Liste ci-contre).

Les observations se portent donc essentiellement sur ces couples mais en cas de faits importants concernant d'autres végétaux, ravageurs ou maladies, il est possible que les bulletins traitent de ceux-ci.

En 2023, à chaque rédaction de bulletin, une cinquantaine de pépinières en moyenne ont été visitées.

Cultures	Bioagresseurs
Azalée	Pucerons
Azalée	Otiorynque
Buis	Pyrale du buis
Camélia	Mort subite du chêne <i>Phytophthora Ramorum</i>
Camélia	Tordeuse
Camélia	Pucerons
Camélia	Otiorynque
Camélia	Cochenilles
Choisya	Acariens
Choisya	Pourriture brune des racines et du collet <i>Phytophthora sp</i>
Choisya	Chenilles défoliatrices
Choisya	cochenilles
Choisya	Pucerons
Chrysanthème	Rouille blanche
Chrysanthème	Thrips
Chrysanthème	Pucerons
Cyclamen	Fusariose
Hortensia	Botrytis
Hortensia	Thrips <i>Cetosus</i>
Hortensia	Acariens
Hortensia	<i>Xylella fastidiosa</i>
Hortensia	Oïdium
Pieris	Tigre
Pieris	Pourriture brune des racines et du collet <i>Phytophthora sp</i>
Rhododendron	Pourriture brune des racines et du collet <i>Phytophthora sp</i>
Rhododendron	Mort subite du chêne <i>Phytophthora Ramorum</i>
Rhododendron	Pucerons
Viorne	Thrips des arbustes d'ornement
Viorne	Puceron noir de la fève <i>Aphis fabae</i>



Climatologie

Données météo, du 1er janvier au 31 décembre 2023, Source MétéoData.
Normales de saison (1991-2020). Source MétéoFrance.

Stations météorologiques		Températures moyennes en °C en 2023 (Moyennes 1991 -2020)	Précipitations cumul en mm en 2023 (Moyennes 1991-2020)	Ville des normales
Ile et Vilaine	Rennes	13,7 (12,4)	694 (691)	Rennes
	Miniac-Morvan	13,4 (11,9)	831 (752)	Saint Malo
	Guipry-Messac	13,64 (12,4)	952 (691)	Rennes
Finistère	Brest	12,7 (11,7)	1284 (1229)	Brest
	Chateauneuf-du-Faou	13,38 (12,1)	1053 (1214)	Quimper
	Quimper	13,19 (12,1)	1329 (1214)	Quimper
Morbihan	Surzur	13,95 (12,2)	980 (943)	Lorient
	Pontivy	13,62 (12,2)	755 (943)	Lorient
	Ploërmel	13,86 (12,2)	885 (943)	Lorient
Côtes d'Armor	Saint Briec	12,78 (11,4)	664 (757)	Saint Briec
	Paimpol	13,32 (12,5)	818 (760)	Ile de Bréhat
	Saint-Glen	12,67 (11,4)	1010 (757)	Saint Briec

L'année 2023 a été une année chaude par rapport aux normales annuelles de la période allant de 1991 à 2020. On note une moyenne de températures de plus de 1°C sur l'ensemble de la région par rapport aux normales. Plusieurs records de températures maximales ont été battus le 4 septembre (31,3°C à Saint Ségat, 30,8°C à Saint Briec, 34°C à Pleucadeuc...) et le 8 octobre (29,8°C à Vannes, 29°C à Plouay, 28,7°C à Plouguenast, 28,4°C à Kerpert...). Le mois de septembre 2023 est le mois le plus chaud jamais enregistré en Bretagne.

Côté précipitations, celles-ci sont légèrement excédentaires dans l'ensemble, avec des mois bien pluvieux comme en octobre, novembre et décembre. Les cumuls ont été importants en juillet dans le Sud Finistère et le Morbihan, conséquence de passages orageux et de fortes pluies. La partie Ouest de la Bretagne a été plus pluvieuse que la partie Est (comme d'accoutumé), les cumuls varient du simple au double.

Pucerons

La pression pucerons a été relativement faible en 2023 sous abris et particulièrement en extérieur.

Dès le début des observations en avril, de rares foyers sont notés en serres engendrant des dégâts insignifiants. L'activité a augmenté à partir de mi-mai principalement sous abris, plus rarement en extérieur, se traduisant par la présence de petits foyers peu développés. Le dynamisme des colonies a été enrayé par l'activité des auxiliaires. A partir de début juillet la pression a fortement faibli et s'est stabilisée ainsi tout le long de la campagne. Les principaux végétaux concernés sont: Camélia, viorne, azalée, rhododendron, chrysanthème, choïsa, pieris, cyclamen.



Colonie de pucerons
Aphis fabae
(Source: FREDON
Bretagne)



Otiorhynque

Une larve d'otiorhynque
(Source: FREDON
Bretagne)



Ce ravageur a été noté d'avril à octobre sous abris et en extérieur. Fin avril, des nymphes sont observées. Les premiers adultes ont été localisés la première quinzaine de mai (soit 15 jours plus tard qu'en 2022). Dans l'ensemble leur impact a été faible avec quelques défoliations dues à l'activité des adultes notamment en mai et juin sans conséquences irrémediables pour les plantes (dégâts d'ordre esthétique). Les végétaux concernés sont: camélia, hortensia, azalée, vioerne.

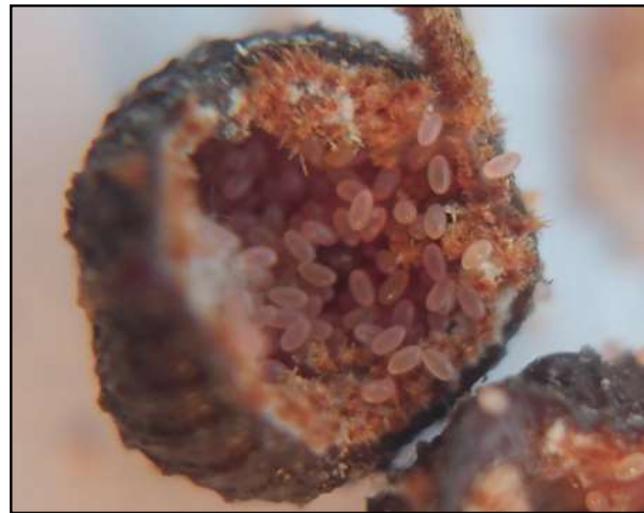


Un adulte d'otiorhynque
(Source: Jardiner
autrement)

Cochenilles

La pression cochenilles a été faible sur les cultures suivies. A certaines périodes, la fréquence d'observation a légèrement augmenté sous abris fin mai, fin juillet et début septembre. Les cochenilles les plus présentes étaient les Pseudococcines (farineuses) et les Diaspines (à bouclier). Peu de dégâts ont été notés dans l'ensemble. Les végétaux concernés sont: Camélia, choisya, rhododendron, vioerne, hortensia.

Envers d'une cochenille à carapace remplie
d'oeufs
(Source: FREDON Bretagne)



Cicadelles

De multiples attaques de cicadelles ont été relevées sous abris en juin et juillet sur romarin, cordylone, fougère, photinia et lavande pouvant créer des dégâts importants dans certains cas (décolorations de feuillage suite à de multiples piqûres d'alimentation, affaiblissement des plantes).



Acariens

Acariens Tétranyques tisserands
Tétranychus urticae
(source FREDON Bretagne)

La saison 2023 a débuté avec une très faible pression d'acariens *Tétranyques*. La fréquence d'observation de ce ravageur n'a fait qu'augmenter du mois de mai au mois de juillet avec 50% des structures visitées concernées. Les premiers dégâts ont été notés courant juillet mais ceux-ci sont restés modérés (décolorations de feuillage). Suite à une accalmie d'activité au mois d'août conséquence d'un temps peu favorable au développement des acariens, la période chaude que nous avons subi la première décade de septembre a dynamisé les populations notamment sur choisya (culture la plus touchée), chrysanthème et hortensia créant des dégâts modérés dans certaines pépinières. Après ce regain d'activité, la pression a demeuré faible à partir d'octobre. Les végétaux concernés sont: Choisya, viorne, hortensia, azalée.

A noter, une attaque d'acariens *Tarsonèmes* sur azalée sous abri au mois de juillet engendrant des premiers dégâts.



Attaque importante de Tétranyques tisserands avec présence de toiles
(source FREDON Bretagne)

Thrips

La pression de ces ravageurs a été faible en 2023 et peu de dégâts ont été relevés. On retrouve quelques foyers de *Thrips setosus* d'avril à juin sous abris principalement sur hortensia, plus rarement sur azalée. D'autres espèces de thrips ont été observés à fréquence légèrement plus élevée à partir du mois de juillet jusqu'en août, notamment sur chrysanthème. Le reste de la campagne l'activité des thrips a été faible. Les végétaux concernés sont: Hortensia, azalée, chrysanthème, choisya, pieris, viburnum.

Attaque de l'acarien prédateur *Amblyseius swirskii* sur larve de thrips
(source Steven Arthurs)



Foyer de larves de thrips
(source FREDON Bretagne)



Tordeuse de l'œillet

Adultes de tordeuse de l'œillet
(source Insect.org)

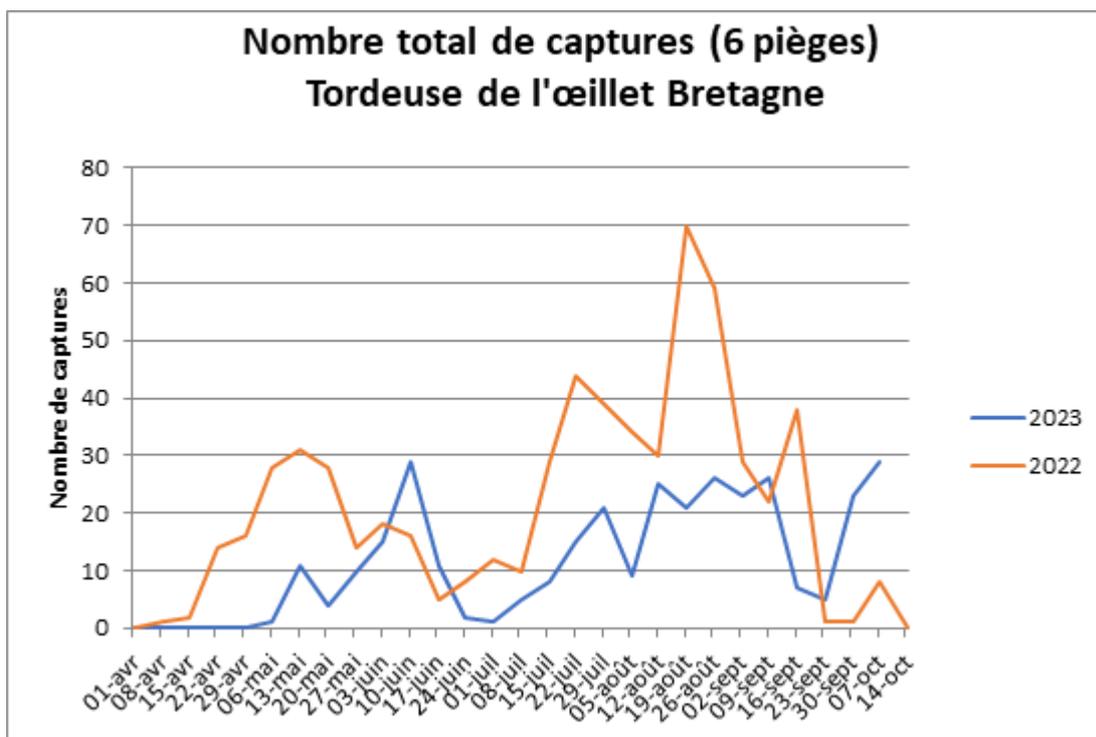


On retrouve ce lépidoptère à partir du mois de mai sous abris, créant de faibles dégâts localisés sur choysya. La pression de ce ravageur a augmenté courant juillet sur une multitude de végétaux sous abris et en extérieur engendrant des défoliations localisées. Ces attaques ont été bien contenues par l'utilisation du bacille de thuringe. Cette activité a bien baissé à partir du mois d'août et ce, jusqu'en octobre. Des cas de faible intensité étaient quand même relevés sur rhododendron, chrysanthème, choysya et camélia.

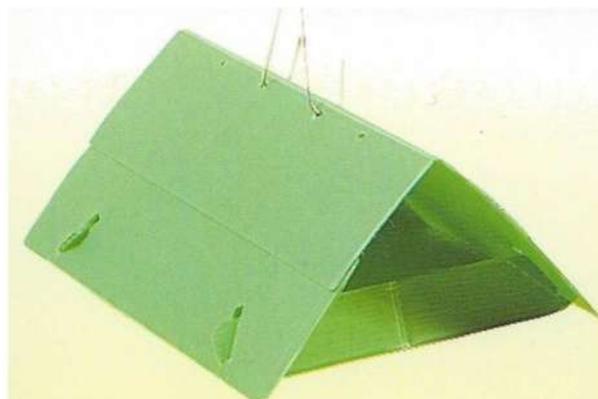
• Réseau de piégeage

Un réseau de piégeage de la tordeuse de l'œillet a été mis en place sur trois communes (6 pièges), Plougastel-Daoulas (29), Plougoulm (29) et Auray (56).

Les premiers papillons ont été piégés à partir de fin avril. Un premier vol a eu lieu de fin avril à fin juin. Le second vol a débuté début juillet et ne s'est pas réellement terminé jusqu'à la fin des suivis. La corrélation entre le premier vol et les attaques relevées sur le terrain a bien été établie compte tenu de la pression subie en juillet sur les différents végétaux. Le deuxième vol, malgré un nombre de captures assez élevé et une durée relativement longue, n'a pas eu de conséquences importantes pour les plantes. On remarquera que ce deuxième vol de l'année 2023 a été beaucoup moins intense que celui de 2022. Ceci peut s'expliquer par le temps des mois de juillet et août défavorable au développement des tordeuses.



Piège delta pour adulte de tordeuse de l'œillet

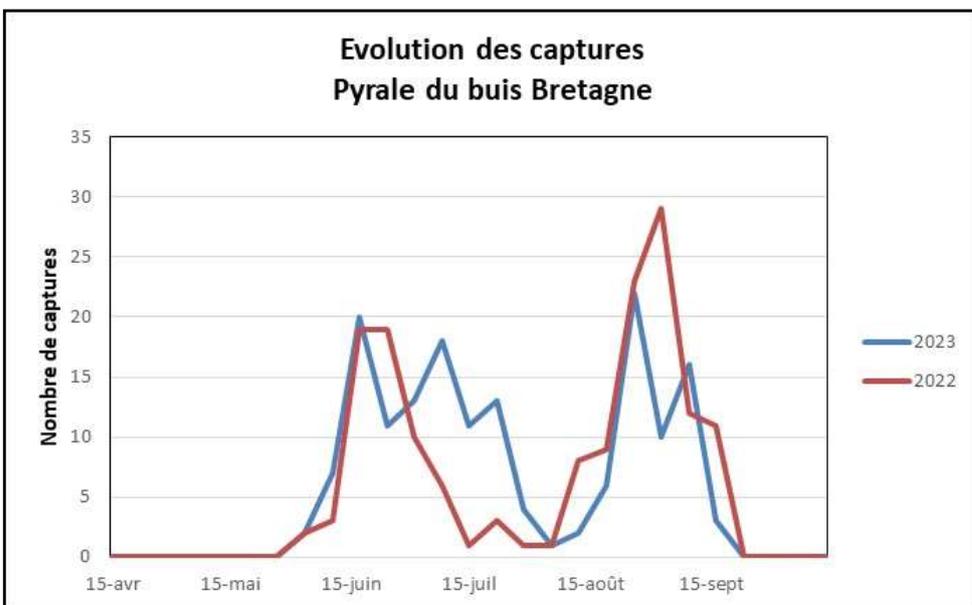




Pyrale du buis

En 2023, les chenilles hivernantes de pyrale ont repris leur activité début mars avec des foyers découverts à Bain de Bretagne, Plougonvelin, Vannes, Auray et Josselin. Cette reprise a débuté sur la même période qu'en 2022. Les attaques ont été rapides et importantes jusqu'à la fin du mois de mai défoliant la totalité des buis non protégés.

Un réseau de piégeage a été mis en place sur 7 sites, Plougar, Plougoulm, Plougastel Daoulas, Auray, Vannes (x2) et Josselin.



Hibernarium de chenille de pyrale du buis

Comme en 2022, nous avons pu observer deux vols. Le premier vol a débuté fin mai et s'est terminé fin juillet (plus long et plus intense qu'en 2022). Le deuxième s'est étendu de mi août à mi septembre.

Les chenilles de la première génération 2023 ont été observées début juillet engendrant des défoliations importantes et restant actives jusqu'au mois d'août. Celles de la deuxième génération ont émergé début septembre et sont restées actives jusqu'à la mi octobre pour s'abriter dans leurs cocons d'hiver fin octobre.

2023 a été une année avec une pression pyrale importante comme les années précédentes. L'arrêt d'activité entre les deux générations aura été très court voir inexistant à certains endroits.



Haie de buis totalement défoliée
(Photo: FREDON Bretagne)



Tigre du pieris

Les premiers tigres du pieris ont été observés en mai sur pieris et rhododendron sous abris et en extérieur créant de légères décolorations de feuillage. Quelques foyers étaient observés sur l'ensemble du réseau. Le reste de la campagne la pression ressentie a été faible dans l'ensemble même si nous avons pu noter des foyers sporadiques engendrant parfois de premiers dégâts. Les végétaux concernés sont: pieris, azalée, rhododendron.

Feuilles de pieris dépigmentées
par le tigre
(source FREDON Bretagne)



Rhopobota naevana

Cette tordeuse a été notée sur Ilex en juillet créant des défoliations importantes dans une pépinière du Finistère. Ce lépidoptère a déjà été observé en Bretagne mais assez rarement. Il apprécie particulièrement les plantes du genre *Vaccinium*, *Prunus*, *Malus*, *Crataegus*, *Sorbus*, *Pyrus*, *Ilex* et *Rhamnus*.

Adultes de *Rhopobota naevana*
(source Ukmoths.org.uk)



Oïdium

La présence de cette maladie a été relevée à partir du mois de juin sur hortensia sous abris et en extérieur et ce jusqu'à la fin de la période de suivi en octobre. Les dégâts engendrés sont restés faibles dans l'ensemble mis à part quelques cas où l'on pouvait constater des dégradations de feuillages. L'oïdium a aussi pu être observé sur azalée mollis et rhododendron à moindre mesure que sur hortensia.



Oïdium sur azalée mollis
(source FREDON Bretagne)



Pourriture brune des racines et du collet

Cette maladie a été notée tout au long de la campagne d'observation d'avril à octobre. La pression est restée faible à moyenne avec quelques cas observés sporadiquement principalement sous abris, plus rarement en extérieur engendrant parfois des dépérissements de plantes. Une attaque importante est toutefois relevée sur choisya en août dans une pépinière sous serre, créant des pertes importantes de plantes sur le lot en question. Les végétaux concernés sont: Choisya, rhododendron, pieris.



Attaque importante de pourriture brune au collet d'un rhododendron (source FREDON Bretagne)

Rouille blanche du chrysanthème

Ce champignon a été observé en septembre et octobre sous abris et plus rarement en extérieur sur chrysanthème dans quelques pépinières. Cette présence se traduisait par des taches peu développées sur le feuillage. La pression de cette maladie a été faible en 2023.



Taches de rouille blanche du chrysanthème sur la face inférieure d'une feuille (source STEPP Bretagne)

Botrytis

Aucun cas n'a été relevé sur hortensia en 2023.

Fusariose

Aucun cas n'a été relevé sur cyclamen en 2023.

Phytophthora ramorum

Deux cas ont été observés sur rhododendron dans le Finistère en mai et juillet engendrant la destruction des plants dans la zone infestée.

Xyllela fastidiosa

Cette bactérie, présente dans le Sud de la France n'a pas été observée en Bretagne en 2023.

Pertes de plants

Conséquences des fortes chaleurs de début septembre, des pertes de plants et des dégradations racinaires importantes ont été notées sur choisya, variété ternata (variété sensible) et à moindre mesure sur pittospore. Ce phénomène était généralisé à l'ensemble de la région.



Auxiliaires

L'activité des auxiliaires a commencé doucement en avril et mai pour augmenter fortement en juin et juillet. Par la suite le climat, peu favorable au développement des auxiliaires, a fortement réduit leur activité en août, septembre et octobre.

Syrphes:

Ce sont les auxiliaires les plus actifs en 2023. Nous avons pu observer quelques adultes en avril et mai et par la suite un bon nombre d'individus (larves et adultes) en juin et juillet. Leur présence a été faible le reste de la campagne.

Larve de syrpe sur foyer
de pucerons
(source FREDON Bretagne)



Larve de syrpe sur foyer
de pucerons (autre espèce)
(source Hervé LE SANN)

Coccinelles:

En début de saison seuls quelques adultes sont relevés. En juin, juillet les larves et adultes ont été très actifs enrayant dans certains cas des foyers entiers de pucerons. Par la suite l'activité a fortement baissé et nous n'avons observé que des adultes de façon sporadique.

Cécidomyies:

L'activité des cécidomyies a été modérée en 2023. Nous les avons observé régulièrement au mois de juillet et un peu au mois d'octobre.

Larves de cécidomyie sur foyer de pucerons
(Photo: Hervé Le Sann)





Micro-hyménoptères et hyménoptères parasitoïdes:

Leur présence a été très remarquée en juin, juillet et plus faiblement en avril, septembre et octobre sur foyers de pucerons mais aussi sur des foyers de psylles et cochenilles. La présence d'ichneumons a été remarquée également (parasites de pucerons et chenilles) en juin. Beaucoup de foyers ont été complètement enrayerés par l'activité de ces auxiliaires.



Puceron parasité par un micro-hyménoptère. On observe bien l'orifice d'émergence du parasite
(Photo: FREDON Bretagne)



Adulte d'ichneumon
(Photo: FREDON Bretagne)

Chrysope:

Ces insectes Neuroptères ont été observés modérément au stade adulte, en juin, juillet et de façon sporadique en octobre.

Une larve de chrysope
(Photo: FREDON Bretagne)



Champignons entomophtorales:

En 2023, ces champignons ont été remarqués de façon modérée en avril, juillet, septembre et octobre.

Pucerons mycosés, parasités par un champignon entomophtorale (aspect blanchâtre) et momies de pucerons, parasités par des micro-hyménoptères (pucerons globuleux)
(Photo: FREDON Bretagne)



Punaises anthocorides:

Une activité modérée de punaises prédatrices a été relevée au mois de juin. Celles-ci peuvent se nourrir de psylles, pucerons, acariens, cochenilles etc...

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Cultures Ornementales sur les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :
<https://fredon.fr/bretagne/publications/bsv>

Le site de la Chambre d'Agriculture de Bretagne :
<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

Le site de la DRAAF Bretagne :
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne :
[Formulaire pour envoi par mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :
Mail : julien.kervella@fredon-bretagne.com

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
Pépinieristes, Hervé LE SANN (Technicien indépendant), FREDON Bretagne

Direction de Publication
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Claire Ricono
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVELLA
Animateur Cultures ornementales - Tél : 02 23 21 18 18

Comité de Relecture :
CATE, Hervé LE SANN (Technicien indépendant), Chambres d'Agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.